



**Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Education Nationale**

Montreuil,
Le 9 avril 2018

Tout est lié !

En parallèle à ce projet, le ministère a modifié les barèmes, décidant que les collègues dont les postes seront supprimés ne bénéficieront plus d'une priorité de réaffectation.

Pour les personnels concernés, c'est la double peine !



CIO et DRONISEP : dépeçage en vue !

Le projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", qui sera étudié à l'Assemblée nationale à partir du 12 avril, portera non seulement sur l'assurance chômage, l'apprentissage et la formation professionnelle mais contient en son sein plusieurs bombes à fragmentation pour le service public et en particulier celui de l'Education nationale. Il prévoit le transfert aux régions de l'information liée à l'orientation, ainsi que du personnel des directions régionales de l'Onisep (DRONISEP). Mais il prévoit également la fermeture des près de 400 centres d'informations et d'orientation (CIO).

Quid des personnels ?

Ceux affectés en DRONISEP auraient soit un droit d'option pour la fonction publique territoriale, soit une mise à disposition pendant 2 ans. Ces scénarii rappellent celui mis en place pour les ex-TOS des collègues et lycées. C'est bien une décentralisation qui ne dit pas son nom.

Quant aux personnels des CIO, selon le projet, les directeurs de CIO seront réaffectés en rectorat et les ex-COP nommés en EPLE.

Pour les personnels administratifs, rien n'est indiqué concernant leur future réaffectation. A croire que le projet de loi anticipe les conclusions sur la mise en place du "nouveau contrat social avec les agents publics" prôné par le gouvernement et qui envisage notamment un plan de départ volontaire pour les agents touchés par une réorganisation.

Rien non plus sur le devenir des personnels des Services académiques d'information et d'orientation (SAIO) qui seront les victimes collatérales.

Les analyses de FO prennent corps...

Depuis plusieurs années, entre fermetures et fusions de CIO, suppressions de postes et mesures de cartes scolaires, l'Orientation est dans le viseur.

FO avait dénoncé, dès 2014, la mise en place du Service Public Régional d'Orientation (SPRO), véritable machine à supprimer les CIO pour en transférer les missions aux régions. En route vers la privatisation ?

Pour FO, le projet et le traitement réservé aux agents sont inacceptables.

Le SPASEEN-FO, avec sa Fédération, la FNEC FP-FO, affirme son opposition à un quelconque transfert des personnels et de leurs missions. Il s'oppose à la totalité du projet de loi tant sur l'orientation que sur le reste. Ce projet s'inscrit pleinement dans le CAP 2022 visant à « transformer le service public », en lien avec les chantiers de simplification, transformation numérique, d'organisation territoriale et modernisation de la gestion budgétaire et comptable.

Avec sa fédération la FNEC FP-FO, le SPASEEN-FO exige :

- le retrait de tout projet de suppression des CIO,
- le retrait de tout projet de transfert des DRONISEP aux régions,
- la garantie et le respect des statuts et des missions de tous,
- le respect du statut de fonctionnaire d'Etat.

FNEC-FP FO *Nos statuts sont nos droits...
Défendons-les !*